

L'Argus méridional : journal  
littéraire et artistique :  
paraissant tous les  
dimanches

. L'Argus méridional : journal littéraire et artistique : paraissant tous les dimanches. 1859-11-15.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

FRÉDÉRIC GELLY,

DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE-GÉRANT.

**PRIX D'ABONNEMENT**

MONTPELLIER	DEPARTEMENTS
Un an..... 12 fr.	Un an..... 14
Six mois.... 6	Six mois... 8
Trois mois.. 3	Trois mois 4

ANNONCÉS 20 CENTIMES LA LIGNE

**RÉDACTION**

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction :  
Manuscrits, échanges, à M. F. GELLY, rue  
Durand, 13, Montpellier (*Affranchir.*)

**AVIS**

La critique est indépendante du Rédacteur en chef et  
reste sous la responsabilité de l'écrivain qui la signe.



FRÉDÉRIC GELLY

DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE-GÉRANT

NOT LES  
HERAULT

**ON S'ABONNE**

Aux Bureaux: rue Durand, 13, Montpellier;  
Chez Fabreguettes, papetier, rue Cardinal;  
— Virenque, libraire, rue Baralerie;  
— Dumas, papetier, rue du Palais.

RÉCLAMES 50 CENTIMES LA LIGNE

**ADMINISTRATION**

Adresser tout ce qui concerne l'Adminis-  
tration: Abonnements, Annonces à M. GELLY,  
rue Durand, 13, Montpellier (*Affranchir.*)

**AVIS**

On rendra compte des ouvrages dont un exemplaire  
sera déposé. Les articles non insérés seront brûlés.

# L'ARGUS MÉRIDIONAL

## CHRONIQUE PARISIENNE.

*Hurrah ! hurrah ! les morts vont vite !.. .»*

Le poète allemand l'a dit avec raison, dans sa balade de *Lenor* ! Oui, les morts vont vite. Comme ils emportent au galop tous nos souvenirs, toutes nos chères illusions, toutes les fibres de notre cœur, comme ils attirent à eux nos âmes dans leur course échevelée à travers les mondes supérieurs.

« Hurrah ! hurrah ! les morts vont vite. » Ils vont vite, parce que notre âme éternelle, en quittant un instant son enveloppe terrestre, envisage les existences qu'elle a déjà parcourues et les degrés qu'il lui faudra franchir pour venir s'absorber dans le sein de Dieu qui est le foyer de l'Éternel et universel amour ; et qu'elle cherche à franchir d'un seul bond l'échelle de l'agrandissement intellectuel qui doit la conduire au dernier degré.

« Hurrah ! hurrah ! les morts vont vite. » Ils vont vite parce que notre âme cherche sans cesse à se rapprocher de son créateur, parce que c'est vers lui que nous tendons ; parce que c'est pour mieux comprendre les mystères de son essence infinie, que nous cherchons sans cesse à augmenter notre intelligence ; parce que Dieu est l'idée, puissance indestructible, persistante, inaltérable, toujours croissante, grandissante et fortifiante, mère de la foi, de l'espérance et de la charité, agent mystérieux qui parle dans la conscience de chacun et embrasse le cœur de tous, fluide insaisissable que rien ne peut faire immobile, qui avance lentement mais impitoyablement vers son but ; fleuve fécondant qui coule à travers l'humanité et qui la pénètre comme l'eau pénètre l'éponge.

« Hurrah ! Hurrah ! les morts vont vite. »

Pendant deux jours, et surtout celui des *Morts* Paris s'est porté vers les cimetières.

La nature ne semblait pas avoir pris le deuil de la population, la journée était chaude et parfumée comme une journée de printemps, le ciel était pur.

Pendant que des milliers de personnes s'en allaient pieusement porter un souvenir à ceux qui leur furent chers, l'église, de son côté, disait des prières pour le repos de ceux qui dorment sous l'herbe ou sous la pierre d'une tombe.

L'église a fait monter vers le ciel ce *Dies iræ*, ce jour de colère, dont l'hymne fait un si effroyable tableau.

Des milliers de gens ont été s'agenouiller sur la pierre du sépulcre de leurs parents ; mais combien d'autres, le cœur et les yeux pleins de pleurs sont restés chez eux, parce que les leurs n'ont pas de tombe sur laquelle ils eussent pu prier.

Les pauvres n'ont point de sépulcre ..

« Hurrah ! hurrah ! les morts vont vite. »

L'espace nous manque pour parler convenablement du *Roi de Bohême et ses sept châteaux*, de M. Paul Meurice, que joue en ce moment l'Ambigu-Comique ; mais ce que nous voulons dire dès aujourd'hui, c'est que c'est un grand succès, un immense succès.

Succès pour M. Paul Meurice, dont le style franc, vivant, poétique, plein d'images, fait battre et palpiter les cœurs.

Succès pour le grand artiste Mélingue qui est entraînant et irrésistible à chaque nouvelle création.

La grande et fière tournure de Mélingue, sa verve chaleureuse, sa passion profonde, son doux sourire et ses larmes, font de lui notre premier comédien. Il faut voir comme il porte vaillamment tout un drame. Il faut voir comme il passionne et émeut tous les spectateurs !... Mais il faut entendre aussi les rappels et les trépignements, et il faut voir tomber les fleurs autour de lui.

Nous dirons, en terminant, ce que nous avons déjà dit : succès d'auteur et succès mérité, car le *Roi de Bohême*, — un chef-d'œuvre de littérature et de char-

penne, — est écrit avec cet esprit étincelant de verve, avec ce beau langage et ces nobles pensées qui font de M. Meurice un de nos premiers écrivains. Succès, car la pièce est d'un caractère tout particulier ; le caprice charmant du détail n'obstrue pas l'action ; le soin de la forme ne fait pas oublier au poète la perspective théâtrale, et les mots jettent leurs étincelles comme une gerbe lumineuse.

Succès d'artiste, car Mélingue est grand de dix coudées dans son rôle de Cabrito.

M. Edmond Texier, — envoyé en Italie, — lors de la guerre, — pour écrire au jour le jour les événements qui s'accomplissaient, vient de réunir en un volume toute cette correspondance qui raconte la valeur de nos troupes et les combats auxquels elles ont assisté.

Ce sont des lettres qui ont paru dans un journal quotidien que M. Hachette vient de mettre en vente sous ce titre : *Chronique de la guerre d'Italie*.

Elles ont été réimprimées telles qu'elles ont été publiées primitivement, l'auteur n'y a fait aucun changement, et il a bien fait, en les retouchant il eût peut-être altéré le sentiment qui les lui avait dictées et l'impression sous laquelle il les avait écrites.

Rien n'est plus complet et plus émouvant que cette chronique de la guerre, on sent qu'elle est écrite sur le coin d'une table, sur un sac de soldat, sur un coin de champ de bataille après une journée de fatigue ; mais aussi l'émotion de la victoire, l'odeur de la poudre et l'enthousiasme des défenseurs d'une bonne cause éclatent à chaque ligne.

La France plane sur cette chronique, comme le drapeau au-dessus d'un régiment ; elle est pleine de chauds élans de patriotisme et de vœux ardents pour l'émancipation de l'Italie.

Les hommes dont M. Texier parle sont vivants et comme photographiés sous sa plume, les figures de Victor-Emmanuel, de Garibaldi, de M. de Cavour et de tous nos généraux se détachent en traits lumineux sur le fond de son ouvrage, comme autant de héros d'une grande et sainte guerre.

La *Chronique de la guerre d'Italie* de M. Ed. Texier, restera comme un document sérieux à consulter.

*L'Autriche dans la Confédération italienne*, par M. E. Rendu, vient d'être mise en vente par Dentu.

M. E. Rendu est un publiciste distingué qui s'est occupé pendant long-temps de la question italienne, même alors que la France ne songeait point à franchir les Alpes pour aller au secours d'un peuple se réveillant dans la majesté de son droit.

M. E. Rendu décrit avec une netteté et une concision extraordinaires, l'histoire des cinquante dernières années de la domination Autrichienne dans la Péninsule italique, et y expose dans quelle mesure, suivant lui, et sous quelle forme la France pourrait autoriser la participation de l'Autriche dans les conseils d'une Confédération italienne.

Il dit, avec raison, que la dernière guerre a dépassé par sa rapidité et son éclat les merveilles qu'avaient accomplies nos pères ; il démontre que notre épée a brisé le territoire Italien de l'Autriche et le prestige de ses armes ; et il prouve que si elle devient partie intégrante de la Confédération, elle n'y rentrera que dans la proportion de ses domaines diminués et de son autorité morale amoindrie.

*L'Autriche dans la Confédération Italienne* est un document sérieux qu'il fera toujours bon consulter.

Persuadé qu'une étude consciencieuse de la question Napolitaine était un ouvrage utile à faire, M. d'Hervey-Saint-Denis a écrit une *Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles*, que vient d'éditer Amyot.

Il a pris pour point de départ l'époque correspondante à 1789.

Il a suivi pas à pas l'expédition du général Championnet, chargé par le Directoire d'imposer la République, parce que raconter comment le royaume fut conquis à cette époque, c'est raconter comment il fut révolutionné.

Depuis 1793 pour les Deux-Siciles, comme depuis 1789 pour la France, tout devient tellement solidaire qu'on peut suivre sans interruption, — à travers les phases qu'elle a traversées, — cette lutte entre les deux principes qui s'agitent et menacent ou protègent la société.

L'auteur de *l'Histoire de la Révolution des Deux-Siciles* examine avec soin les premières manifestations du parti constitutionnel en 1820, et des causes de la mésintelligence qui éclata, à cette époque, entre la Sicile et la Péninsule, et il suit avec exactitude la Politique du roi Ferdinand II, depuis 1830 jusqu'à sa mort, ainsi que celle de son successeur.

M. d'Hervey-Saint-Denis a résumé avec exactitude les faits qu'il a étudiés, et n'a avancé aucune assertion qu'il ne l'ait longuement étudiée. On peut ne pas être toujours de son avis, mais on est obligé de lui rendre cette justice, que son livre est un livre érudit et de bonne foi.

M. Paulin, un des fondateurs de *l'Illustration*, vient de mourir, en emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

M. Paulin, était né en 1793. Après s'être fait recevoir avocat à Paris, il entra dans la librairie et se lia, sous la Restauration, avec plusieurs chefs de l'opposition libérale, notamment avec Armand Carrel. Il concourut, en 1829, à la fondation du *National*, y fit entrer son associé Sautélet comme gérant, et prit lui-même en main la gérance après la Révolution de Juillet.

En 1843, il fonda *l'Illustration* avec MM. Dubochet et Charton, et devint le principal éditeur de M. Thiers. Ce fut lui qui publia entre autres *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Jeudi a eu lieu la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux. Les audiences ont été précédées de la messe du Saint-Esprit, à laquelle assistaient, dans la Sainte-Chapelle, tous les magistrats.

S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, officiait en personne.

A la Cour de cassation le discours d'usage a été prononcé par M. l'Avocat-général de Marnas, qui a pris pour texte l'éloge de M. de Portalis, l'un des auteurs du Code civil.

A la Cour impériale, M. l'Avocat-général de Gaujal, chargé du discours, a traité de la *Répression pénale*.

Roger, entièrement rétabli de la cruelle opération qu'il a dû subir, et quoique privé de son bras droit, a résolu, comme on sait, de continuer la carrière théâtrale. C'est dans la *Reine de Chypre* qu'il se propose de faire, avant la fin de l'année, sa rentrée à l'Opéra.

Aussi, dès à présent, s'exerce-t-il à faire mouvoir son bras articulé qui fonctionne, dit-on, avec une telle perfection, que l'illusion est complète, même pour ceux qui voient Roger à la ville.

Oh sainte naïveté, sois bénie ! Tu ne mourras jamais.

Surtout si le facteur dont nous allons parler, conserve pendant long-temps encore sa précieuse existence.

Ce susdit facteur de l'Administration des postes, était au café en compagnie d'un de ses collègues ; et tous deux étaient plongés dans la lecture du *Moniteur universel*.

Tout à coup notre émule de Cadet-Roussel, se met à lire le décret relatif au reculement des barrières jusqu'aux fortifications, et à mesure sa figure prit une teinte de contentement impossible à décrire.

Quelle chance pour moi, s'écria-t-il, — en posant le *Moniteur* sur une table, — les Batignolles vont donc être moins éloignées du bureau des postes.

Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,  
Cadet-Roussel est bon enfant !

Nous venons de faire la découverte de deux grotesques de plus à ajouter à notre collection.

Le premier s'appelle Noilat, il est chapelier, mais chapelier-poète ; le second, M. Jubaux, est dentiste, mais dentiste-poète, un grand poète ; la meilleure preuve c'est qu'il fait des vers de *trente pieds*.

En attendant que nous vous présentions ces deux fils de la muse stupide ; voici un vers de M. Jubaux ; ç'en est un de vingt-et-un pieds, écoutez :

Moi, je me propose de vous le faire connaître, si vous voulez m'écouter

Oh ! langue d'Homère que tu es douce !

Jules LE SIRE.

général; M. Vadé a déjà fait et bien fait toutes ses preuves, et il réunit toutes les conditions pour diriger dans la bonne voie notre répertoire, et nous amener sans retard au but que nous poursuivons.

Et maintenant, commençons par le commencement.

C'est la *Grâce de Dieu* qui ouvre la marche. Bravo, M. Gay, vous êtes un Loustalot irréprochable, bravo, M. Guillemet: bravo aussi M. Dupuis, quoique vous ayez parlé un peu marseillais, sous prétexte de parler savoyard.

Mme Hadingue jouait Marie, probablement en attendant les débuts d'une jeune première, car son emploi principal étant celui de Déjazet, elle aurait dû jouer Chonchon; ce sont là des détails auxquels devrait nous initier l'affiche. Mme Hadingue a eu d'excellents moments; félicitons-la de passer avec autant de facilité, dans la même soirée, de la *Grâce de Dieu* à *Indiana*, les deux genres opposés, s'il en fut jamais.

Mlle Gay, son chef d'emploi étant à un autre rôle, a joué Chonchon avec cette assurance et ces intentions de la bonne école qui lui promettent de fort jolis succès.

Une mention honorable à M. Gourdoux, le curé. Les autres rôles nous échappent de la mémoire.

Le *Barbier* a été rendu, comme il l'est d'habitude; c'est dire bien. Mme Gasc y gazouille avec beaucoup de succès; M. Gasc en a sa part; MM. Crambade, Guillemet et Balitrand se sont bien gardés de ne pas avoir la leur.

Le lendemain, la foire nous valait la bonne fortune de re-entendre le *Fils de la Folle*.

Mardi, c'était la *Favorite* qui, elle aussi, se représentait à nous, et la majorité du public, qui la connaît presque sur le bout du doigt, n'en paraissait pas enchanté.

M. Julian a été plusieurs fois applaudi et notamment dans ses romances et la grande phrase: *Va t'en d'ici*; mais nous lui recommanderons toujours de surveiller son émission; il a quelques notes qui, produites sur les *e* et les *a*, dans le récitatif principalement, n'arrivent qu'avec un timbre désagréable; le défaut nous paraît cependant facile à corriger.

M. Crambade a été bien dans *Alphonse*

M. Justin jouait Balthazar, par indisposition de M. Balitrand; si ce jeune homme savait modérer sa grande voix, peut-être pourrait-il sortir de l'emploi de coryphée.

M. Léon est un précieux pensionnaire pour notre direction, il remplit parfaitement et avec une bonne volonté d'éloges le rôle de Gaspard, qui, sans lui, servirait, suivant la coutume, à faire rire le public.

Mlle Brion a dit avec beaucoup de sentiment son duo du quatrième acte; un peu de travail et quelques mois de scène, et l'assurance qui manque encore arrivera d'elle-même.

Le spectacle commençait par la *Chanoinesse*, fort bien rendue par MM. Gay et Beaudot et Mme Hadingue.

N'oublions pas M. Famin père, qui avait quelques mots à dire sous la livrée d'un serviteur plus ou moins quelconque. Ne le laissons pas passer, puisque nous le voyons sur la scène, sans rendre justice à son zèle qui est fort utile à l'administration. M. Famin fait preuve, dans l'emploi assez effacé de second régisseur, d'une conscience et d'une activité que nous avons tenu à signaler.

Notre semaine a été élaturée par la *Juive*.

M. Julian était très-fatigué, aussi a-t-il eu des moments faibles; pourtant, il dit très-bien le rôle d'Éléazar, et on a remarqué toutes les qualités dont nous avons parlé aux premières représentations de la *Juive*.

MM. Gasc et Balitrand nous ont paru également, fatigués.

Mlle Brion était évidemment, elle aussi, sous l'empire d'une émotion ou d'une indisposition bien visibles, aussi a-t-elle, en plusieurs moments, laissé à désirer. Nous ne pouvons que le regretter, et nous ne saurions donner trop de courage à Mlle Brion Dorgeval; l'attitude froide du public est pour beaucoup dans le découragement de l'artiste, mais, jeudi, cette froideur s'adressait surtout à la direction, et on doit trouver précisément en elle la force de surmonter tous les obstacles et de se surpasser. On va nous donner bientôt les *Huguenots*; tout le monde les attend et ce sera jour de fête. Chacun pourra alors faire son devoir sans peur et sans encombre.

Mme Gasc trouve le moyen de se faire applaudir même dans le rôle peu important d'Eudoxie.

Notre ballet s'est vaillamment comporté cette semaine: dimanche, le *pas Styrien*; lundi, la *Viennoise*; mardi, le *pas de Trois* de la *Favorite* et jeudi le *pas de Cinq* de la *Juive* devenu *pas de Trois* pour la circonstance.

Mlle Héloïse Verduyze a dansé avec cette grâce correcte que vous connaissez, le *pas Styrien* et la *Viennoise*; elle a déployé dans ses variations de la *Favorite* et de la *Juive* une élégance et une noblesse à faire pâlir les plus élégantes et les plus nobles.

Mlle Saint-Marc n'a rien perdu des brillantes qualités que nous applaudissions en elle, il y a deux ans.

M. Victor a secondé, avec beaucoup de zèle, ses deux compagnes.

Nous voilà au bout de notre histoire qui a été parsemée d'épisodes agréables et désagréables et surtout de redites; la prochaine sera, espérons-le, plus gaie.

Et sur ce, tirons l'échelle. Non, pourtant il nous reste encore à revenir sur les choses si souvent répétées.

Nous devons être bien obscur ou être considéré tout au moins comme plus menteur qu'une masse d'arracheurs de dents. Nous avons chanté dans toutes les gammes et sur tous les tons que nous voulions surtout et toujours parler avec conscience: il paraît que c'est, en effet, absolument comme si nous avions... chanté. Malgré toutes nos affirmations les plus solennelles, on nous attribue avec le plus grand sang-froid (aujourd'hui même, samedi, encore, nous venons de l'apprendre), des arrière-pensées et du mauvais vouloir. Nous ne pouvons que nous en rapporter à tous les jugements que nous avons eu l'occasion d'émettre et demander, ensuite, si notre défaut a été la malveillance: nous croyons avoir donné dans l'excès contraire. Tout le monde, fort heureusement, ne nous jette pas la pierre, sans quoi la place risquerait fort de ne pas être tenable; aussi répétons bien que nous ne reconnaitrons jamais, comme guides de notre critique, que les mots: justice et impartialité. Qu'on s'en souvienne.

Marcel BEAUMONS.

## PALAIS COMIQUE

Oh! que ce petit bonhomme Lachèze a une drôle de tête! jamais le crayon de Callot ne campa aussi grotesque tournure. Figurez-vous un petit vieux, gris pommelé, de quatre pieds de haut, avec des cheveux flottant sur ses épaules, une petite redingote à la propriétaire vert-olive, deux tout petits bras terminés par deux petites mains rabougries appuyées sur le bec d'une toute petite canne en cornouiller.

Le bonhomme Bertrand Lachèze, à l'appel de sa cause, se dresse sur la pointe des pieds; mais le sommet de sa tête ne dépasse pas la balustrade du banc des prévenus; M. le président, le croyant assis, l'engage à se lever; le petit vieux monte et s'y dresse de tout sa hauteur; dans cette position, il n'arrive encore qu'au niveau des autres prévenus assis à ses côtés.

Appuyé sur sa béquille, sa main droite disposée autour de son oreille en forme de cornet acoustique, le vieux Lachèze se penche vers le tribunal et dit:

— Voilà, mes bons juges, voilà Bertrand Lachèze, qu'ils appellent le petit vieux à Maubeuge, ma ville natale, d'où je suis venu à Paris, poussé par la curiosité; ce qui est bien permis à tout le monde. Notez, mes bons juges, que le vieux Lachèze a toujours été fort curieux de son naturel.

M. le Président. — Vous avez été arrêté dans la rue Tronchet au moment où vous demandiez l'aumône.

Lachèze. — Non, monsieur, je n'ai pas mendié; moi je ne mendie pas.

M. le Président. — Cependant on vous a vu recevoir de l'argent.

Lachèze. — Je venais de Maubeuge pour me promener à Paris, voir comment les bottiers travaillent, car je suis un ancien cordonnier, monsieur le président; et, voyez-vous, quoique je ne travaille plus, j'aime bien à voir si on fait aussi bien que dans mon temps.

M. le Président. — Mais enfin vous avez mendié.

Lachèze. — Non pas, non pas! Je connais M. le baron Haussman, qui m'a dit qu'il ne fallait pas mendier à Paris, que c'était pas permis; en route j'ai mendié, ça c'est vrai. pour ça, oui! c'est plus aisé de voyager comme ça que d'avoir toujours la main à la poche pour donner des sous.

M. le Président. — Vous avez mendié rue Tronchet.

Lachèze. — Je ne mendiais pas; je saluais les passants, comme ça. (Lachèze met sur sa tête une énorme casquette qui rappelle vaguement le casque de Béli-saire et fait voir au tribunal comment il s'y prenait pour y faire tomber la manne des aumônes, puis il se rassied tranquillement sur la barre.)

M. le Président. — Vous receviez des sous dans votre casquette.

Lachèze. — Je ne peux pas empêcher les âmes d'être charitables; et puis quelquefois on m'appelait: «Psitt! Psitt!» ou bien on me tapait sur l'épaule: «Bonhomme, bonhomme!» et puis voilà.

M. le Président. — Mais c'est mendier, cela.

Lachèze. — J'allais partir, mon président. J'étais allé acheter des petites bêtises pour mon ménage, des petites cuillers d'étain, car il n'y en a pas chez nous. Je ne mendiais pas, je saluais. (Ici Bertrand recommence ses saluts avec son immense casquette.) M. le baron Haussmann me connaît. Oh! le père Lachèze est connu à Maubeuge.

M. le président. — Vous aviez de l'argent; pourquoi donc mendiez-vous? C'est très-mal, quand on a cinq cent soixante-cinq francs dans sa poche de faire appel à la charité publique.

Lachèze. — Dame! c'était pour les garder.

Le tribunal condamne Lachèze à vingt-quatre heures de prison et ordonne qu'il sera envoyé au dépôt de mendicité.

Lachèze reposant sa casquette sur sa tête, et recommençant à saluer: — C'est pourtant pas du mal que de dire bonjour et bonsoir aux passants.

M. l'Avocat impérial. — On vous rendra votre argent, on ne voudra pas vous recevoir au dépôt; vous vous ferez réclamer et vous retournerez chez vous.

Lachèze. — Oui, oui! M. le Préfet, M. le baron Haussmann me connaît, il me réclamera et je m'en irai à Maubeuge. C'est pourtant pas ma faute si les bonnes âmes me disent: «Psitt! Psitt!... Bonhomme, bonhomme!»

PATELIN.

Pour tous les articles non signés:

Le Propriétaire-Gérant, FR. GELLY.

Montpellier Typographie Gelly, rue Durand, 13.